

A100
Société à responsabilité limitée au capital de € 1 000
Siège social : 117 avenue Victor Hugo
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 513 273 292

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 4 JANVIER 2025

L'associé unique de la société A 100, S.A.R.L. au capital de € 1 000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés Nanterre sous le N° 513 273 292, a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, décide de transférer le siège social du 117 avenue Victor Hugo, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT au 8, rue Escudier, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, à compter du 4 janvier 2025.

En conséquence, l'article « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

«ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 8, rue Escudier, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT»

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIR

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Michel Hassan
Associé Unique
Gérant